



CALMY-REY MICHELINE

Conseil fédéral

 VIDÉO DE L'INTERVENTION

 IMPRIMER L'INTERVENTION

Calmy-Rey Micheline, présidente de la Confédération: Les autorités du Canton de Genève ont ordonné la réclusion de Monsieur El-Ghanam. En raison du principe de la séparation des pouvoirs, le Conseil fédéral ne commente pas cette décision.

DÉROULEMENT DU DÉBAT

 **CALMY-REY MICHELINE (CF)**

 **ZISYADIS JOSEF (CN, VD)**

 **CALMY-REY MICHELINE (CF)**



ZISYADIS JOSEF

Conseil national

Vaud

Groupe des VERT-E-S (G)

 VIDÉO DE L'INTERVENTION

 IMPRIMER L'INTERVENTION

Zisyadis Josef (G, VD): Madame la présidente de la Confédération, je comprends bien que vous ne vouliez pas commenter cette affaire et cela est très diplomatique, mais la question portait sur la politique étrangère. A partir du moment où des questions se posent à propos du mouvement démocratique égyptien, ne faudrait-il pas tout de même une intervention fédérale?



CALMY-REY MICHELINE

Conseil fédéral

 VIDÉO DE L'INTERVENTION

 IMPRIMER L'INTERVENTION

Calmy-Rey Micheline, présidente de la Confédération: Monsieur Zisyadis, concernant une intervention fédérale auprès des autorités judiciaires genevoises, comme je vous l'ai dit, nous ne commentons pas - en vertu de la séparation des pouvoirs - les décisions du pouvoir judiciaire genevois.

11.5306

Fragestunde.

Frage Zisyadis Josef.

Bleibt ein ehemaliger ägyptischer
Minister und Mubarak-Gegner
weiter in der Schweiz inhaftiert?

Heure des questions.

Question Zisyadis Josef.

Maintenir en prison en Suisse
un ancien ministre égyptien
opposant au dictateur Moubarak?

DÉROULEMENT DU DÉBAT

 CALMY-REY MICHELINE (CF)

 ZISYADIS JOSEF (CN, VD)

 CALMY-REY MICHELINE (CF)

CHRONOLOGIE

CONSEIL NATIONAL 14.06.2011